

Rabat, 01/11/2022

Communiqué de presse

L'Instance Nationale de la Probité de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC) a tenu la première réunion de son Conseil, le mardi 01 novembre 2022 à la suite de la nomination de ses membres le 24 octobre 2022.

Au cours de cette première rencontre, le Président de l'Instance, M. Mohamed Bachir RACHDI a souhaité la bienvenue aux membres ainsi qu'au Secrétaire Général, soulignant que leur nomination, comme indiqué dans le communiqué Royal du 24 octobre 2022 est une étape importante qui permettra à l'Instance d'exercer pleinement ses missions et ses prérogatives constitutionnelles.

A cette occasion, le Président de l'Instance a présenté aux membres du Conseil, un exposé axé sur les points suivants : l'installation et la présentation des membres du Conseil, le rappel des textes de référence intégrant les dispositions constitutionnelles, les directives Royales, la loi n°46-19. Il a ensuite donné un aperçu sur les travaux menés pendant la période de transition, puis il a présenté le projet de la nouvelle identité visuelle de l'Instance.

M. Mohamed Bachir RACHDI a également soumis aux membres, un projet de convention de partenariat avec le Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résident à l'Etranger.

Après discussion de tous ces points par les membres du Conseil, l'identité visuelle de l'Instance a été adoptée, ainsi que la convention de partenariat avec le Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résident à l'Etranger a été approuvée.

En outre, la réunion du conseil a été l'occasion de présenter le rapport annuel pour l'année 2021, ainsi que les rapports thématiques suivantes : "Avis de l'Instance sur le projet de loi relatif au code de la procédure pénale", "L'enrichissement illicite : pour une perspective législative adaptée et efficace pour le combattre" et "Dénonciation de la corruption : pour une dynamique sociétale et institutionnelle efficace contre la corruption."

Suite à cette réunion, le Président de l'Instance, accompagné par les membres du Conseil et du Secrétaire Général, a tenu une conférence de presse au siège de l'INPPLC afin d'informer les médias des travaux et conclusions de la première réunion du Conseil, et de leur présenter les grandes lignes du rapport d'activités au titre de 2021 et des principales conclusions des trois rapports thématiques l'accompagnant.